



ARCHERS DE
KERVIGNAC



**PROJET ASSOCIATIF
2025-2028**



Présentation du club et de son contexte

Etat des Lieux Sportif, Educatif et Social

Perspectives

- Objectifs 2025-2028
- Actions 2025-2028

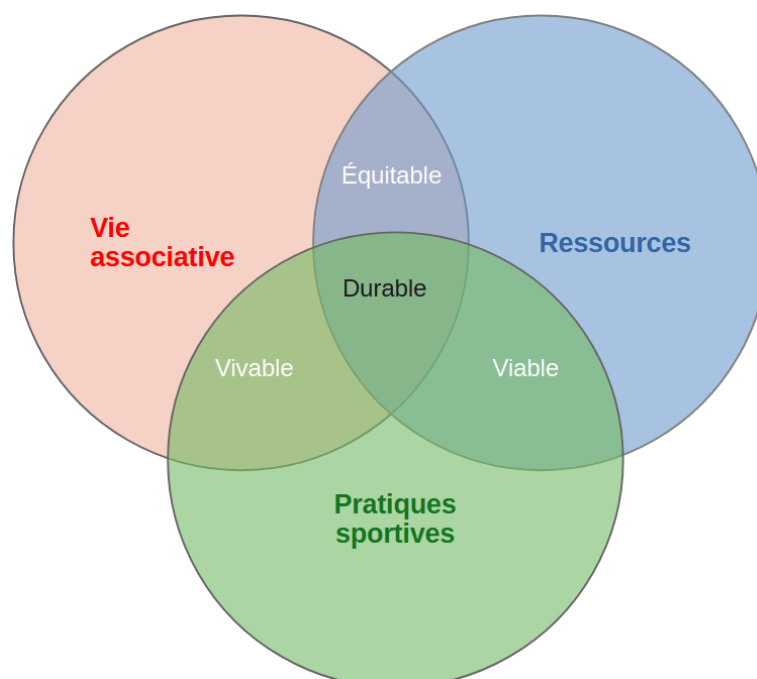
I. Intérêt et finalité du projet associatif

Le projet associatif vise à fédérer l'ensemble des adhérents de notre club autour de valeurs, de priorités et d'objectifs communs.

Il fixe les orientations pour les années à venir ainsi que les moyens à mettre en place. Il devra permettre une continuité de nos actions au fil des ans.

Cette démarche doit nous permettre de :

- Donner du sens à la structure et favoriser l'engagement de chacun,
- Identifier et faire partager les valeurs de l'association,
- Créer de l'adhésion en interne et contribuer au fonctionnement démocratique en impliquant les membres de l'association dans la définition, puis la mise en œuvre du projet,
- Mobiliser les ressources internes et externes autour du projet,
- Transmettre, partager et mettre en valeur les connaissances et savoir-faire de chacun,
- Disposer d'un support pour dialoguer avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, administrations, réseaux locaux, entreprises, institutions....),
- Disposer d'un fil conducteur et d'une traçabilité de l'association,
- Evaluer la pertinence des choix retenus pour éventuellement les infléchir.
- Conjuguer toutes les pratiques du Tir à l'Arc : loisir ou compétition, intérieures ou extérieures
- ***... Tout en donnant à notre discipline sportive et à notre club une meilleure visibilité dans la durée, tant sur le plan associatif que sportif, à l'échelle locale (creuset de notre public), mais aussi régionale et nationale (par un engagement et des résultats plus importants en compétitions).***



II. Présentation du Club

Le but de l'association des Archers de Kervignac est la promotion, la pratique et le développement du tir à l'arc.

Environnement du Club

Rayonnement Géographique/ Territoire d'action	Partenaires Privés / Institutionnels	Evolution de l'Environnement
<p>Le club est ancré dans le sud du Morbihan et rayonne à l'échelle régionale.</p> <p>Les licenciés proviennent d'une trentaine de communes environnantes.</p> <p>En effectifs, le club est, depuis 2024, le premier club du Morbihan, 4^{ème} de Bretagne et figure parmi les 30 plus gros clubs de tir à l'arc de France (sur 1600).</p> <p>Les résultats sportifs, en forte croissance depuis 5 ans, sont visibles à l'échelle régionale, voire nationale</p>	<p>La Mairie de Kervignac est le partenaire institutionnel privilégié, notamment par le versement d'une subvention annuelle, la mise à disposition et l'entretien d'un pas de tir extérieur, d'une salle multi-activités pour les entraînements et une salle adaptée à l'organisation de compétitions.</p> <p>Des entreprises locales de plus en plus nombreuses soutiennent le club pour certaines actions ponctuelles ou permanentes, sous forme de dons variés.</p>	<p>La commune de Kervignac, située dans le Pays de Lorient, est en pleine expansion démographique (1999 : 4113 hab., 2025 : 7085 hab.), essentiellement par l'arrivée de jeunes familles.</p> <p>La Communauté de Communes Blavet-BelleVue-Océan (CCBBO) pourrait être un partenaire institutionnel à solliciter dans le cadre du développement de certains projets.</p>

Valeurs et missions du Club

L'association est construite autour d'un projet associatif, qui implique des Valeurs et des Missions. Elles sont les fondements de l'existence de l'association et elles doivent être partagées par tous les adhérents, afin que toutes les parties se les approprient et participent à leur réalisation.

Les Valeurs :

- Le respect des règles, d'autrui par et pour chaque membre de l'association : respect, bienveillance, loyauté, courtoisie, convivialité, humilité, altruisme, non-violence, fairplay
- Le plaisir partagé dans la pratique du tir à l'arc, en loisirs ou en compétition

L'histoire du club est marquée par :

1. un fort sentiment d'appartenance d'un noyau important d'adhérents, avec des bénévoles très engagés
2. une ambiance ressentie comme particulière, spécifique au club, mélange de convivialité, de respect et d'engagement. Ces particularités sont ressenties tant en interne, que par les personnes extérieures au club (autres clubs notamment)
3. une croissance régulière des effectifs, très importante depuis une petite dizaine d'années avec un bon taux de fidélisation.

Les missions des Archers de Kervignac sont de:

- Développer les pratiques du tir à l'arc pour : apprendre à vivre ensemble, apprendre l'effort, le respect d'autrui, le travail, à perdre ou à gagner,
- Accueillir toutes les personnes qui souhaitent découvrir et pratiquer la discipline,
- Pratiquer le tir à l'arc dans un environnement convivial et bienveillant, respectueux de chacun, facteur d'intégration et de mixité sociale, permettant le développement des valeurs fondamentales de vie en société : respect, partage intergénérationnel...
- Offrir un encadrement adéquat : entraîneurs et encadrants formés et diplômés, matériels entretenus et régulièrement renouvelés, espaces de pratique adéquats et sécurisés,
- Développer et favoriser toutes les pratiques du Tir à l'arc (loisir, compétition, intérieur, extérieur, para-tir à l'arc...) dans le cadre des orientations fixées par la FFTA et la FFH.

Pratiques sportives proposées à tous:

- Tir en salle de 5m à 30m
- Tir extérieur sur cibles fixes et roulantes de 10m à 70m
- Disciplines olympiques, ou de parcours
- Compétitions individuelles et par équipes, toutes disciplines

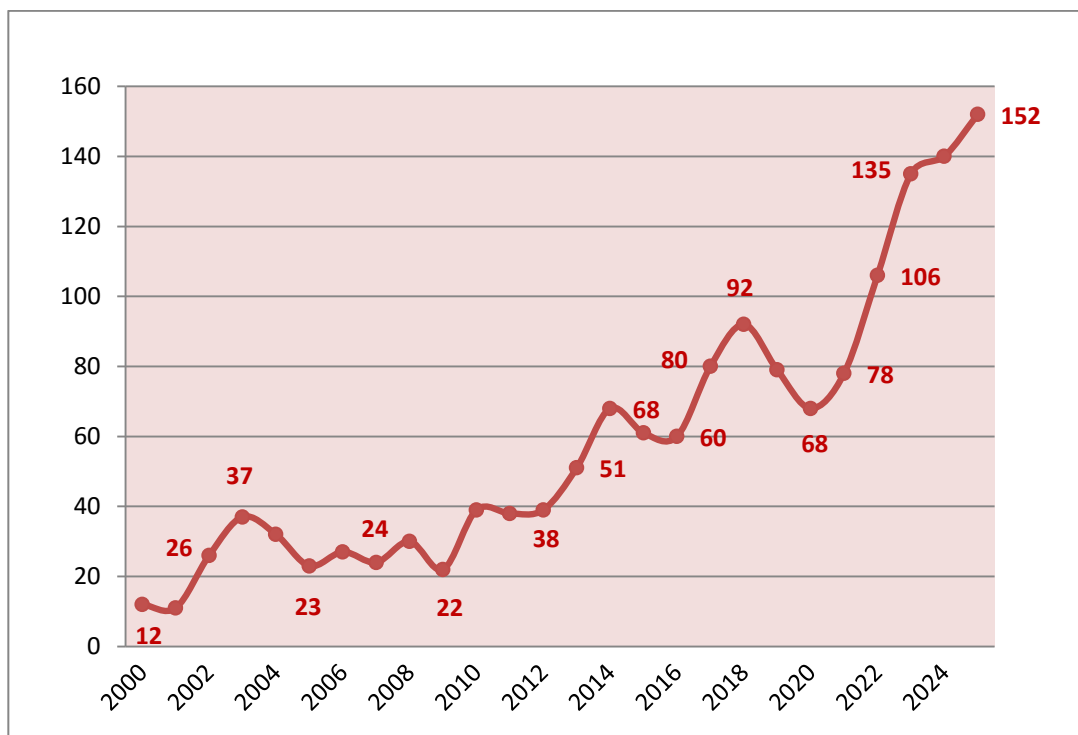
Pratiques sportives Handisport :

- Debout
- Fauteuil manuel ou électrique
- Déficients visuels
- Malentendants

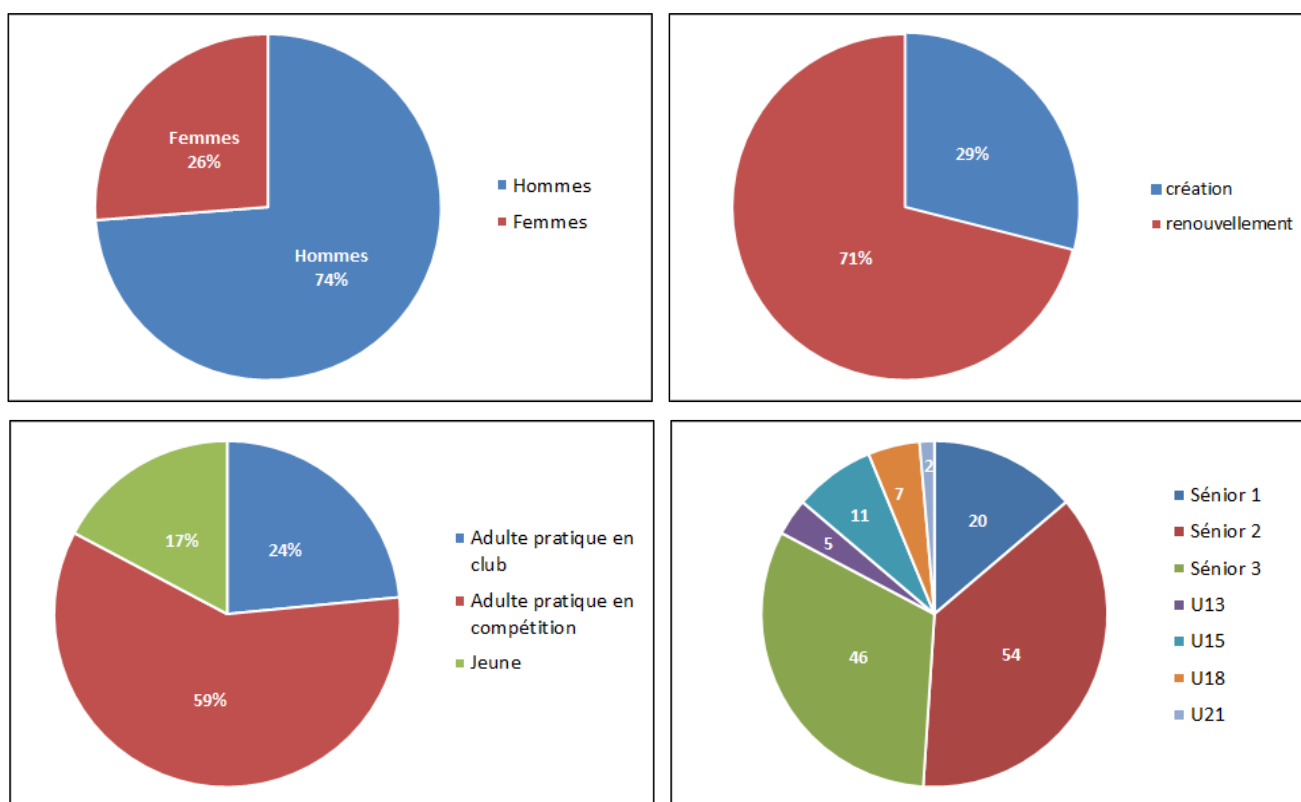


Effectifs du club

Evolution des effectifs



Répartition des licences (2024-2025)



Ressources de l'association

Humaines	Matérielles & Equipements	Financières
<p>Encadrants bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 à 15 bénévoles pour 3 séances encadrées de 1h30 par semaine • 5 entraîneurs fédéraux • 2 assistants fédéraux • 5 à 10 encadrants disposant de solides compétences mais non reconnues (non diplômés ou diplômes obsolètes) par la FFTA <p>Encadrants salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Néant <p>Encadrants mis à disposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Néant <p>Gestion et Administration</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Conseil d'administration composé de 11 membres et 1 membre d'honneur • 1 comité directeur de 6 membres • 1 réunion par mois <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 site internet • 1 compte Facebook • 1 messagerie interne instantanée (Slack) 	<p>Infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salles Omnisports mise à disposition par la mairie (une salle d'entraînement et une salle de compétition) • Salle de réunion mise à disposition par la mairie • Terrain de tir extérieur avec 6 cibles fixes et 4 cibles roulantes • Un local de rangement de 50 m² réalisé en 2023 (mairie), et aménagé par le club <p>Matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> • 86 arcs d'initiation • 29 arcs de location • 45 cibles de compétition • 14 cibles mobiles intérieures • 10 cibles extérieures • 3 râteliers d'arcs (capacité 84 arcs d'initiation) • 10 gardes de séparation (longueur totale : 20 m) • Dispositif vidéo (capture /replay) • 2 chronotirs • 3 potences d'aide au handicap 	<p>Publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commune de Kervignac : 3300 € (subvention de fonctionnement et aide aux déplacements sportifs) en 2024, • ANS : subvention de 2200 € en 2024 <p>soit 10 % du budget annuel</p> <p>Privées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sponsoring : 5600 € de mécénat (dons en numéraire ou en nature, réductions sur achats) <p>Liées à l'activité du club</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licences : 8000 € en 2024-2025 • Animations, ventes (loto, buvette, recettes de greffe de concours, location de matériels...) : 10300 €



Vie Fédérale

L'association est affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) depuis 1988.

En ce sens l'Association vise à répondre aux orientations et objectifs définis par la FFTA.

Elle est également affiliée à la Fédération Française Handisports (FFH) et apporte son soutien à diverses manifestations dédiées aux personnes en situation de handicap.

Cette double affiliation apporte une visibilité importante auprès des organisations œuvrant dans le domaine du handicap et de l'insertion.

Orientations Fédérales des disciplines :

1. Développer la pratique des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.
2. Développer et accompagner les pratiques en compétitions.

Organisation par le club de Compétitions Fédérales (annuel)

3. Deux concours qualificatifs pour les championnats de France
4. Un championnat départemental tous les 3 ans
5. Un concours spécial débutants
6. Un championnat Régional tous les 4 ans (dernier en date : CR TAEN le 16 Juin 2024)

Reconnaisances Fédérales : (Label...)

1. Label FFTA « Ambition » et certifications « Compétition », « Animation & Découverte » et « Para-Tir à l'Arc » obtenus pour la période 2023-2025, à renouveler en 2025-2026

Implications Fédérales : (FFH, CRBH, CDH)

2. Affiliation FFH avec un animateur agréé FFH
3. Soutien aux manifestations organisées par la CDH (HandiNature)
4. 3 nouveaux entraîneurs fédéraux diplômés en 2024

Etat des Lieux – Volet Sportif

Principaux résultats et participations en 2023-2024 :

- 71 flèches de progression décernées
- 44 archers et 12 débutants engagés en individuel ou par équipe sur 60 compétitions différentes, pour un total de 536 engagements individuels dont 7 participations à des championnats de France
- 7 titres de champions de Bretagne

Etat des Lieux – Volet Social

Plusieurs actions ou participations à des évènements ont été menées en 2023-2024, renouvelées en 2025:

- Concours nocturne dans le cadre d'Octobre Rose, dont les recettes sont reversées à une association locale de lutte contre le cancer du sein
- Challenge des Champions, qui trouve peu à peu sa place dans l'offre de compétitions
- Participation aux fêtes locales de la commune de Kervignac
- Organisation d'un loto qui a rapidement trouvé sa place dans les animations locales (500 participants en Février 2025 pour sa 3^{ème} édition)
- Opérations portes ouvertes en mars à destination notamment du public féminin (« Tir à l'Arc au féminin »)
- Animations internes : Repas de Noël et de fin de saison, Tir du Roy

Avec plus de 140 licenciés depuis 2023, une structuration et une administration du club renforcée et opérante depuis près de 10 années, un budget annuel d'environ 50 000 €uros, le club fait face à une crise de croissance prévisible et identifiée, mais qui peut présenter des risques importants pour l'avenir de l'association :

- Les capacités d'accueil (infrastructures, créneaux horaires, encadrement) atteignent leurs limites.
- Les besoins se sont beaucoup diversifiés et pour certains, difficiles à satisfaire. Toutes les pratiques du tir à l'arc sont proposées (de loisir ou de compétition) et en forte hausse, signe de la bonne vitalité du club.
- En termes de bénévolat, les limites sont également atteintes, et si l'engagement demeure une grande force du club (administration, encadrement, manifestations), il est aussi facteur de fragilités de par sa nature : volatilité, charges lourdes pour certains, stress, lassitude ou épuisement.

POINTS POSITIFS

- Les licenciés de 35 ans et plus sont fidèles et bien installés dans le club, tant sur le plan sportif, que dans l'engagement bénévole.
- De jeunes adultes intègrent régulièrement le club, ou reprennent une licence après la fin d'études ou la stabilisation de leur activité professionnelle

POINTS NEGATIFS

- Nouveaux publics volatiles ou « consommateurs », particulièrement les jeunes
- Vieillesse globale des licenciés
- Besoins et attentes des nouveaux publics pas toujours en adéquation avec les principes de formation à la pratique du tir à l'arc
- Matériels d'initiation vieillissants

PISTES d'AMELIORATION

- Fidéliser les jeunes adultes par un meilleur accompagnement
- Engager les nouveaux licenciés dans les compétitions pour une intégration et une cohésion plus grandes...
- Mener des actions internes pour fidéliser les nouveaux adhérents, jeunes et femmes notamment
- Impliquer et former un plus grands nombre de bénévoles dans toutes les composante de la vie associative, gage de pérennité

Etat des Lieux – Volet Educatif

Une offre de pratique diversifiée, mais des jeunes peu attirés par la discipline sportive

POINTS POSITIFS

- Les valeurs portées par le club sont reconnues et appréciées...
- Toutes les disciplines du tir à l'arc (FFTA) sont proposées
- Les capacités d'accueil et conditions de pratiques se sont améliorées grâce au soutien de la Mairie de Kervignac
- Les jeunes qui persistent dans la discipline sont très impliqués et font preuve de résultats sportifs très prometteurs (niveau national)

POINTS NEGATIFS

- Nouveaux publics volatiles, particulièrement les jeunes
- Matériels d'initiation vieillissant
- Créneaux horaires insuffisants, malgré les efforts de la Mairie de Kervignac (salle polyvalente saturée par une demande associative très forte), qui ne permettent pas un encadrement spécifique des plus jeunes
- Bénévoles peu ou pas formés à l'encadrement des jeunes publics
- Parents peu impliqués dans la pratique de leurs enfants

PISTES d'AMELIORATION

- Mener des actions pour fidéliser les nouveaux adhérents, jeunes et leurs parents
- Créer un groupe de travail "jeunes", force de proposition pour faciliter la découverte et l'intégration des jeunes publics
- Créer un créneau d'initiation spécifique pour les plus jeunes (U11-U13)
- Faire une enquête annuelle en fin de saison (juin), pour évaluer les effectifs de la rentrée suivante, avoir un ressenti global des adhérents et identifier des besoins nouveaux ou prioritaires.

III. Objectifs 2025 - 2028

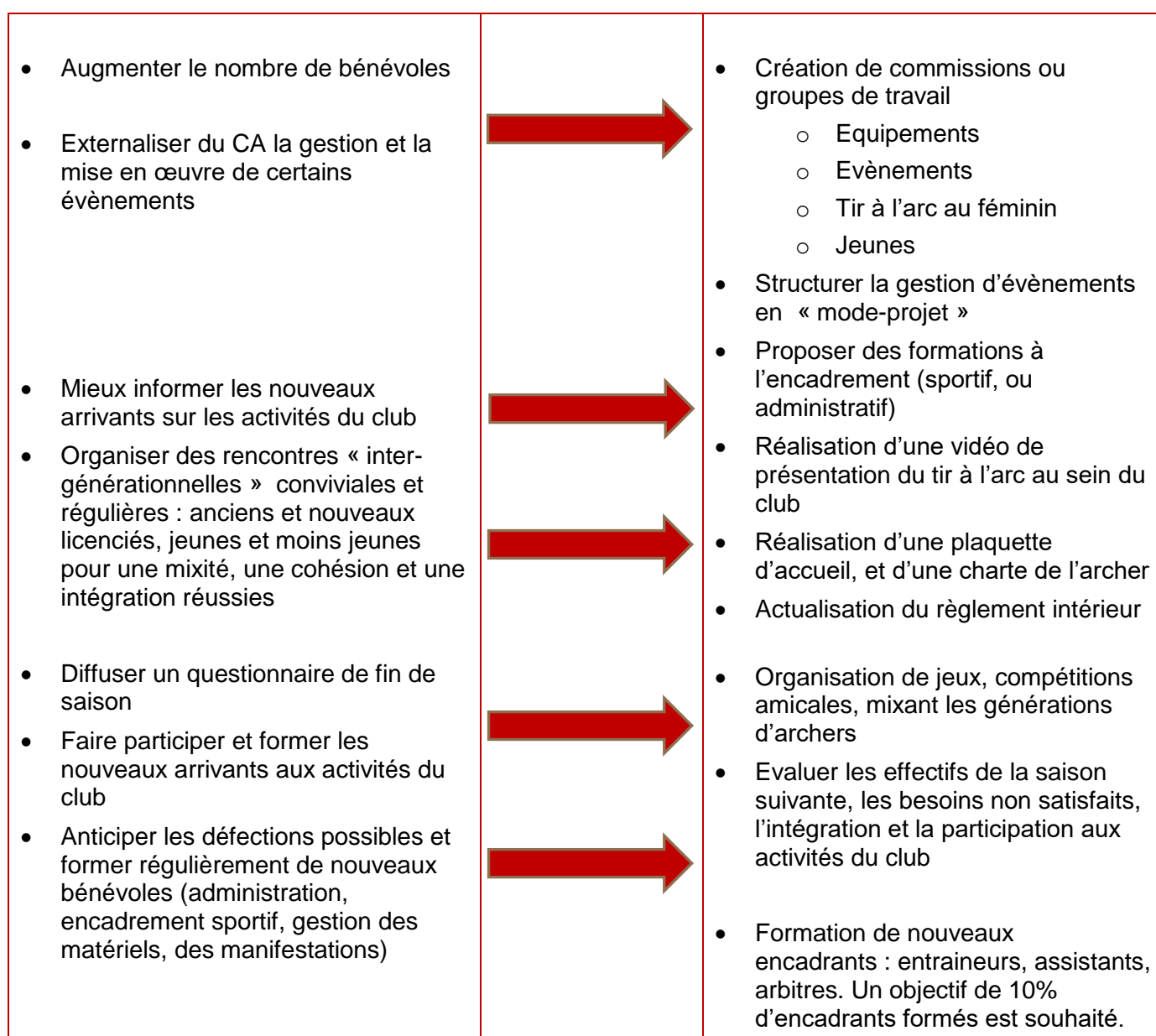
	OBJECTIFS	Calendrier Prévisionnel			
		2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Vie associative	Stabiliser le nombre de licenciés par une progression maîtrisée	+ 4%	+4%	+ 4%	170 licenciés
	Améliorer le taux de renouvellement de licences	70 %	72%	75%	80%
	Consolider les acquis par un engagement bénévole accru	Former et impliquer de nouveaux bénévoles (encadrement, administration, accompagnement, gestion événementielle, gestion matérielle...)			
Jeunes publics	Accueillir et fidéliser des publics jeunes Développer la pratique jeunes (Compétition, Ecole de Sport...)	15%	18%	20%	30 licenciés 15 jeunes en compétition 1 à 2 équipes jeunes régulières
Vie Fédérale	Promouvoir la Vie Fédérale Labellisation et certifications		Renouvellement Label AMBITION FFTA		Renouvellement Label AMBITION FFTA
Volet Sportif	Aider financièrement les engagements individuels et par équipes	40 compétiteurs Budget/an : 4000 €	50 compétiteurs Budget/an : 5000 €	60 compétiteurs Budget/an : 6000 €	70 compétiteurs Budget/an : 7000 €
Volet Social	Développer la pratique féminine : objectif 30% de femmes en 2028	27%	28%	29%	30% de femmes (50 licenciées)
	Développer et faire connaître la pratique Handisports	10 licenciés	12 licenciés	15 licenciés	15 licenciés
Volet Economique	Assurer la sécurité des adhérents et améliorer la qualité de l'offre de pratique	Poursuite des réflexions avec la Mairie de Kervignac pour améliorer les conditions d'accueil et l'offre de pratiques, par la réalisation de nouvelles infrastructures, en adéquation avec les besoins et le développement du club.			
	Consolider l'assise financière du club	Diversifier et fidéliser les partenariats privés (sponsors)			

IV. Actions 2025 - 2028:

ACTION 1 : Vie associative: consolider les acquis du club par un meilleur engagement bénévole





Consolider le club, ses valeurs et ses acquis, par un accroissement et une diversification de l'engagement bénévole

La pérennité du club passe par un accroissement et une pluralité de l'engagement bénévole. Les formations régulières (internes ou externes) sont nécessaires et l'un des axes principaux pour un avenir garanti.









ACTION 2 : Vie associative : Stabiliser les effectifs globaux

Fidéliser les nouveaux licenciés (renouvellement de licences)

<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration		<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités aux nouveaux licenciés :<ul style="list-style-type: none">○ Concours internes○ Intégration plus rapide aux séances d'entraînement○ Moments conviviaux○ Séances ludiques
<ul style="list-style-type: none">• Mieux informer les nouveaux arrivants sur les activités du club		<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un parrainage Confirmé(e)s/Débutant(e)s• Réaliser une plaquette d'information (Livret d'accueil)• Lettres d'information régulières
<ul style="list-style-type: none">• Engager des débutants en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Ouvrir à tous les espaces de discussion et d'échanges• Charte de l'archer à rédiger et diffuser
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les capacités d'encadrement		<ul style="list-style-type: none">• Organisation, participation et accompagnement aux concours « débutants »• Formation de nouveaux encadrants : entraîneurs, assistants

ACTION 3 : Augmenter la pratique des jeunes

Renforcer le développement de la pratique des Jeunes de moins de 20 ans

<ul style="list-style-type: none">• Achat de Matériel Adapté		<ul style="list-style-type: none">• Achat et renouvellement de 10 arcs d'initiation par an: 1000 €• Achat de 10 arcs de compétition d'entrée de gamme, destinés à la location : 4000 €
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les capacités d'encadrement		<ul style="list-style-type: none">• Formation de 1 à 2 entraîneurs fédéraux par an : 1500 €• Formation de 2 à 3 Assistants-entraîneurs par an : 1000 €
<ul style="list-style-type: none">• Journées d'Animation et/ou de détection		<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de séances de découverte spécifiques aux jeunes publics : Tickets-Sports, séances dans les écoles
<ul style="list-style-type: none">• Engager des jeunes en compétition dès la 1ère année de pratique		<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un encadrement et d'un accompagnement adaptés : entraîneurs et assistants
<ul style="list-style-type: none">• Faire participer les jeunes à la vie du club		<ul style="list-style-type: none">• Création d'une « commission jeunes »
<ul style="list-style-type: none">• Fidéliser les licenciés jeunes		<ul style="list-style-type: none">• Mieux répondre à leurs besoins spécifiques de formation et de pratique (loisir ou compétition)

ACTION 4 : Augmenter, fidéliser la pratique des femmes

Développer et renforcer la pratique féminine

- Structurer et engager une équipe féminine en compétition



- Mettre en place des parrainages Confirmé(e)s/Débutant(e)s, Compétitrices (confirmées,/nouvelles) : créer du lien entre anciens et nouveaux

- Fidéliser les licenciées féminines



- Créer des séances spécifiques d'entraînement

- Impliquer plus de femmes dans toutes les composantes de l'association

- Intégrer plus de femmes au Conseil d'Administration

- Engager des femmes en compétition dès la 1ère année de pratique



- Créer une commission « tir à l'arc aux féminin »

- Engager des équipes mixtes en compétition

- Participation aux compétitions mixtes et équipes aux niveaux départementaux, régionaux et nationaux

ACTION 5 : Pratiques du tir à l'arc, pour tous les niveaux

Améliorer les offres de pratique, du loisir à la compétition, dans toutes les disciplines

- Le club propose la pratique de toutes les disciplines de tir à l'arc (FFTA), certaines très développées (para-tir à l'arc, loisir, salle, TAE...), d'autres encore embryonnaires (run-archery, parcours).
- Avec une forte augmentation des engagements en compétitions, se traduisant par des résultats sportifs de plus en plus importants et prometteurs, l'investissement humain et financier est un enjeu majeur pour soutenir ces compétiteurs et pérenniser et améliorer ces résultats sportifs.
- Les débutants, sous le format régional des écoles de tir à l'arc, sont de plus en plus nombreux à s'engager dans ces compétitions dédiées. Un accompagnement est en place et devra être renforcé.

Toutes disciplines

- Augmenter le nombre d'encadrants
- Faire appel à des prestataires externes
- Augmenter l'enveloppe budgétaire dédiée aux déplacements

Handisport

- Renforcer l'encadrement de la pratique
- Entretien et adaptation du matériel dédié
- Faire connaître la pratique Handisports.
- Conclure des partenariats avec les professionnels du handicap et de la rééducation fonctionnelle

Loisirs

- Garder un temps de tir libre permettant la bonne pratique des archers « loisirs »
- Stabiliser des temps de partage et d'échange (fête de Noël, tir du Roy, évènement de fin de saison, etc)

Compétition

- Augmenter le nombre de compétiteurs
- Structurer et engager des équipes en DR
- Accompagner et accroître le soutien technique et financier des compétiteurs au niveau régional et national

Débutants, 1ère, 2ème années

- Mieux informer les nouveaux arrivants sur les activités du club
- Augmenter et mieux répartir le nombre d'encadrants bénévoles
- Structurer et consolider les apprentissages des 2 premières années de pratique



- Proposer des formations à l'encadrement sportif pour disposer d'un panel de 10% des licenciés formés ou diplômés
- Définir et consolider un budget annuel
- Pérenniser/augmenter le nombre de créneaux dédoublés
- Disposer de 2 ou 3 entraîneurs ayant la formation complémentaire handisport
- Fidéliser les PSH
- Conventions et animations conjointes avec des professionnels
- Assurer une offre cohérente et stable adaptée au nombre et à la diversité des licenciés et des pratiques
- Planning des créneaux horaires et répartition de l'encadrement définis en juin pour la saison suivante
- Appel à des intervenants extérieurs
- Viser 35 % de compétiteurs
- Organiser des concours "extérieur" régulièrement
- 3 équipes en DR à l'horizon 2028
- 10 participations annuelles aux championnats nationaux
- 10% des licenciés devraient être des encadrants diplômés
- être en capacité d'offrir à tous les adhérents un encadrement adapté et renforcé
- augmenter le taux de renouvellement de licences

ACTION 6 : Volet économique : renforcement des infrastructures

Partenariat avec la Mairie de Kervignac : offrir un nouveau cadre de pratique à l'horizon 2030

Le club est engagé depuis plusieurs années dans une réflexion avec la Mairie de Kervignac pour améliorer et augmenter les capacités et conditions d'accueil.

- Le pas de tir extérieur ne suffit pas à répondre aux besoins de 150 licenciés. Son doublement de surface, la création d'un lieu dédié (regroupant les pas de tir intérieur et extérieur, et un local de stockage et d'entretien des matériels) sont des perspectives déjà abordées avec la collectivité, mais non réalisées à ce jour (Février 2025).
- Le doublement de l'emprise du pas de tir extérieur et sa meilleure sécurisation serait une première étape, réalisable sous 4 ans, mais est tributaire des objectifs et moyens mis en œuvre par la Mairie de Kervignac.
- Actualiser le projet présenté en 2021, en fonction des effectifs et besoins de pratique actuels (150 licenciés, toutes disciplines, tous âges)
- Le plan « 50 salles pour tirer à l'arc » devra être représenté à la Mairie de Kervignac, pour une meilleure compréhension des enjeux et ambitions du club par les édiles.

ACTION 7 : Volet économique : consolidation de l'assise financière du club

Maitriser le budget annuel en diversifiant les sources de financement

Le club est engagé depuis plusieurs années dans une diversification de ses sources de financement.

- L'organisation annuelle d'un loto public, après 3 éditions (2023 : 250 participants, 2024 : 350 participants, 2025 : 500 participants) a démontré son intérêt majeur pour le consolider le budget du club. Le public réceptif et les recettes attendues lors de cette manifestation permettront de maitriser les dépenses, avec des risques mesurés.
- La recherche et la fidélisation des sponsors et mécènes, bien que chronophage, devra être poursuivie et améliorée.
- Les subventions (Mairie, ANS...) non négligeables, sont tributaires des choix politiques des institutions. Un équilibre reste à trouver, en cas de réduction, de défection ou d'évolutions des orientations stratégiques locales ou nationales.
- Les cotisations des licenciés, avec des effectifs en hausse modérée et une part club fixée pour 4 ans, constitue une proportion relativement fixe du budget. La hausse du prix de la licence n'est pas envisagée sur les 4 prochaines années (2025-2028), hormis l'augmentation éventuelle des parts fédérales (départementale, régionale et nationale).

ACTION 8 : Vie fédérale, renouveler le label « Ambition »

Renouvellement du label « Ambition » et renforcement du partenariat FFH

La transmission des valeurs citoyennes constitue le fondement de notre vie associative : respect, loyauté, courtoisie, convivialité, altruisme, non-violence, fairplay, désintéressement...

Le Club est affilié à la FFH, accueille des personnes en situation de handicap et dispose d'un encadrant dédié qui organise régulièrement avec le CDH des séances de découverte en faveur de ces publics.

L'objectif du club est d'obtenir le renouvellement du label « AMBITION » de la FFTA en 2025, en poursuivant notamment le renforcement de l'encadrement, et l'engagement en compétition.

V. Evaluation des Actions

L'évaluation sera réalisée durant les 4 prochaines années, jusqu'aux JO 2028 sur les critères suivants :

1. **Effectifs** : Progression globale en nombre et taux de renouvellement
2. **Jeunes** : Progression en nombre et taux par rapport à l'effectif global
3. **Femmes** : Progression en nombre et taux par rapport à l'effectif global
4. **Résultats sportifs** :
 - Participations individuelles à des compétitions : nombre, classements et podiums
 - Participations par équipe (Hommes, Femmes, Mixtes) : nombre, classements et podiums
 - Qualification et participations aux championnats départementaux, régionaux ou nationaux : nombre, classements et podiums
5. **Engagement sportif** : évolution des moyens financiers alloués aux compétiteurs
6. **Bénévolat et engagement associatif** :
 - nombre de participants aux commissions, groupe de travail et manifestations
 - nombre de bénévoles formés aux fonctions d'encadrement sportif: arbitres, entraîneurs ou assistants-entraîneurs



Ce Projet Associatif a été approuvé par le Conseil d'Administration des Archers de Kervignac.

Fait à Kervignac, le 08 Avril 2025

Pour le Conseil d'Administration,

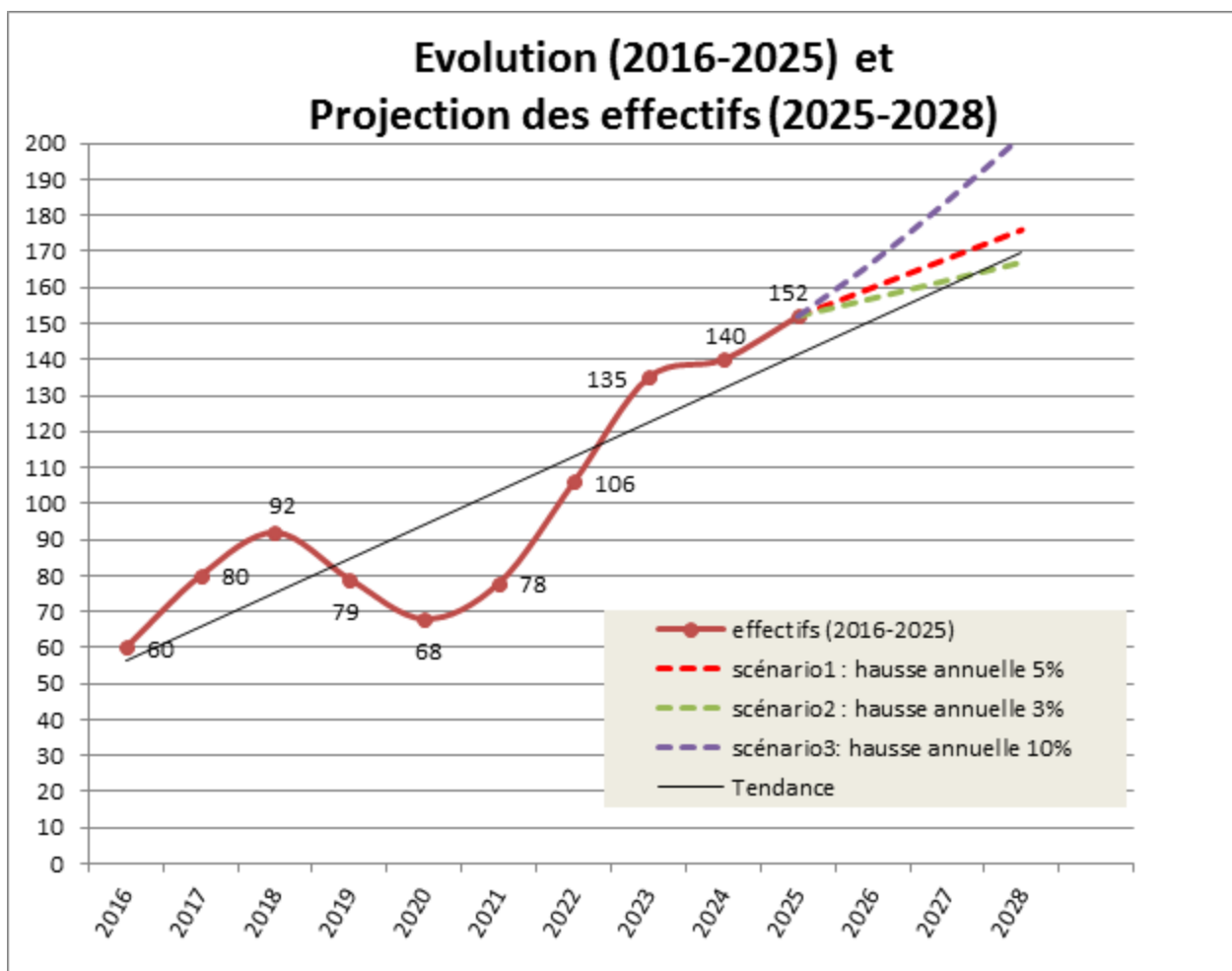
Mr SIMON
Président

Mr DREANO
Trésorier

Mr DUPRAT
Co-secrétaire

Mr NESTOUR
Co-secrétaire

VI. Annexe : projections des effectifs 2025-2028



Simulation (Scénario à 3% de hausse annuelle)

En tenant compte des orientations proposées dans le projet associatif, les projections tendent plutôt vers une augmentation annuelle des effectifs de 3% à 4%. Mécaniquement, les effectifs en 2028 devraient donc avoisiner 170 adhérents.

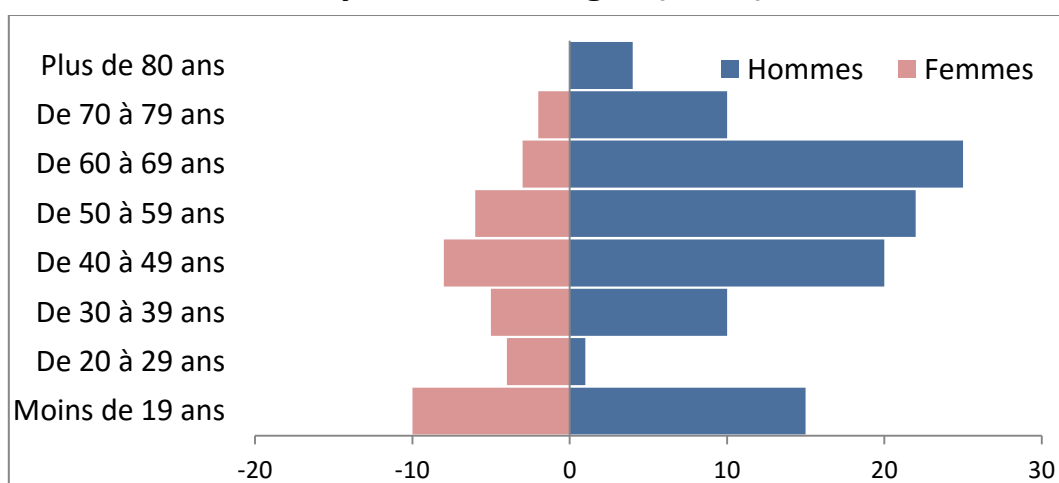
effectifs								taux
année	total	hommes	femmes	% de femmes	débutants	découverte	renouvellement	renouvellement
2025	152	110	42	28%	42	6	104	68%
2026	157	113	44	28%	42	6	109	72%
2027	162	115	47	29%	38	6	118	75%
2028	167	117	50	30%	31	6	130	80%

Simulation (Scénario à 0% de hausse annuelle)

effectifs								taux
année	total	hommes	femmes	% de femmes	debutants	découverte	renouvellement	renouvellement
2025	152	110	42	28%	42	6	104	68%
2026	150	108	42	28%	35	6	109	72%
2027	150	107	44	29%	31	6	113	75%
2028	150	105	45	30%	24	6	120	80%

Un scénario à effectifs constants n'est guère réaliste et envisageable, car il conduirait à un statu quo peu souhaitable.

Pyramide des âges (2025)



La moyenne d'âge est de 47 ans et la médiane (50% des effectifs de part et d'autre) est de 49 ans.

Le club vieillit ! 3 causes à ce phénomène :

1. Fidélisation en hausse
2. Arrivée récente de nouveaux licenciés relativement âgés
3. Stagnation des effectifs jeunes (en proportion des effectifs totaux)